

REGLEMENT INTERIEUR 2016/2017

1 : LES COURS

Les élèves sont priés de respecter les horaires de début des cours, veuillez prévenir votre professeur en cas d'absence.

Au delà de 5 min de retard l'accès au cours ne sera plus possible. Aucun remboursement, ni rattrapage possible.

Une tenue correcte et adaptée à votre discipline est demandée, ainsi que des chaussures adaptées.

Obligation de basket pour hip hop et zumba par mesure de sécurité sinon refus d'intégrer le cours.

Serviette obligatoire pour cours de fitness.

L'école est en aucun cas responsable des vols ou perte de vos objets personnels. Les portables sont interdits pendant les cours.

Nous portons votre attention sur le fait qu'un appel sera fait à chaque cours, pour vérifier l'assiduité et présence des élèves.

Les enfants mineurs ne pourront en aucun cas partir seul sauf attestation signée par les parents et remis en début d'année.

Un seul cours d'essai par discipline vous est offert.

Interdiction de manger dans les espaces danse : un espace vestiaire et accueil est prévu pour cela.

Un tableau INFOS est situé à l'accueil, pensez à le consulter régulièrement ainsi que sur notre site internet (infos, événements...)

WWW .DANSE@ATTITUD .COM

2. PAIEMENT

Les informations seront transmises par mail.

Une adhésion annuelle de 15€ par élève.

Après inscription validée et payée aucun remboursement possible de la période engagée.

Seuls les paiements par chèques et espèces sont acceptés.

Tous trimestres démarrés est du en intégralité (oct./nov./déc.) (Janv. /fév. /mars) (Avril /mai /juin) 3 paiements demandés à l'inscription et encaissés à chaque début de trimestre.

Pour paiements en 9 x (abonnement annuel) encaissement de septembre à mai.

Les paiements à l'année sont compris du mois de septembre à juin inclus.

Les paiements au trimestre commencent en octobre et le mois de septembre est calculé aux proratas dont un cours gratuit

Tous paiements annuels sont dus en intégralité et vous engage pour 10 mois aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (certificat médical).

Pour toute difficulté de paiement veuillez me contacter nous trouverons un échéancier à votre convenance.

Les tarifs sont calculés en fonction des jours d'ouverture et de fermeture.

Les fermetures des vacances :

Toussaint enfants et ados : 15 jours Noël : fermé es 15 jours

Hiver : 15 jours Pâques : ½ à voir avec professeur (REPETITION SPECTACLE)

Pour les cours adultes sauf zumba, ½ semaine à convenir avec votre professeur.

Pendant les semaines de fermeture des ateliers et stages seront proposés, en supplément.

3. GALA DE FIN D'ANNEE :

La date vous sera communiquée ultérieurement

Toutes personnes s'engageant pour le spectacle est priée par respect des autres danseurs et du professeur qui prépare le spectacle tout au long de l'année, de respecter son engagement.

Tous les élèves devront être présents lors de la répétition pré générale et générale aucune exception ne sera faite.

Nous mettons l'accent sur le fait que les places sont payantes pour le public.

4. COSTUMES :

Une participation pour l'achat et confection des costumes ou fournitures sera demandée.

Les participations seront demandé des l'inscription mais les encaissements seront fait en novembre.

Pour certain costumes en location une participation et caution sera demandée.

Nous vous prions de bien vouloir respecter les conditions de ce règlement mis en place par la direction, afin de respecter le bon fonctionnement de l'école.

Date et signature